

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Une excellente année 2020

Il y a un an, la fin d'année était marquée par le mouvement des gilets jaunes. Aujourd'hui, le pays fait face à une grave crise sociale : la réforme des retraites, véritable catalyseur de tous les maux de notre société !

Ce climat social met le doigt sur les problèmes de différents secteurs d'activité, comme l'enseignement mais aussi les hôpitaux.

Nous, les communes, nous ne sommes pas épargnées par ce manque de moyens. Rappelons les baisses drastiques des dotations de l'État, la difficulté jour après jour d'exercer notre mandat d'élu local, pris en « sandwich » entre les exigences de l'État et l'attente de plus en plus forte de nos concitoyens.

Signe d'un malaise profond, plus d'un maire sur deux ne souhaite pas se représenter en 2020... N'oublions pas que l'élu local est le lien entre l'État et le citoyen, n'oublions pas qu'il a un rôle social de proximité. Il est le premier à faire face aux problèmes du quotidien. Son rôle est essentiel quant au bon déroulement de notre démocratie.

Nous vous souhaitons une excellente année, de joies, de bonheur et surtout de santé.

**Alain Lorand  
et la majorité municipale**

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### L'accès aux soins : une réelle préoccupation pour tous...

L'accès aux soins devient, pour chacun d'entre nous, une préoccupation majeure, et ce pour des raisons soit financières, soit par manque de personnel de soins. La santé est un champ de compétence de l'État et de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et pourtant, c'est un sujet sur lequel les élus municipaux sont régulièrement interpellés. La ville de Saint-Brice est passée **de 12 à 6 médecins** en peu d'années et, ceux qui restent, sont proches de la retraite. Ces chiffres ont conduit l'Agence Régionale de Santé à déclarer le Val-d'Oise éligible aux aides à l'installation de l'État. Une étude auprès des jeunes médecins révèle que les difficultés liées à l'installation ne sont pas exclusivement des obstacles financiers.

C'est pourquoi la Ville de Saint-Brice, en lien avec « Plaine Vallée », le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, doit se mobiliser sur plusieurs facteurs favorables à l'installation de médecins et paramédicaux. En premier lieu, la commune doit veiller à la réservation de foncier dans les programmes neufs ou réhabilités, en pied d'immeuble pour accueillir des cabinets médicaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le patrimoine ancien faisant, souvent, obstacle à l'accessibilité de la plupart des cabinets médicaux. Ensuite, la Ville doit travailler à l'installation de cabinets regroupés (**Maison de Santé**) permettant à des jeunes médecins, notamment mères de famille, de s'implanter sans supporter des charges financières écrasantes. Enfin, l'accès rapide aux plateaux techniques aux spécialistes, sur certains établissements hospitaliers du Val-d'Oise ou en région parisienne avec une bonne coordination, constitue une exigence croissante des jeunes médecins.

Autre sujet, qui doit être mis à l'étude en lien étroit avec la délégation territoriale 95 de l'Agence Régionale de Santé, est la mise en place d'une permanence des soins de 7h30 à 22h et une partie du week-end.

Nous formulons le souhait que 2020 soit pour chacun(e), une année placée sous le signe de la fraternité, de la solidarité, et aussi une année de joies et d'espérance.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Nathalie Hassan-Journo (Bien vivre à Saint-Brice)**

### 2020, une année charnière

L'année dernière, dans ce même journal, nous nous étions émus des tensions sociales au niveau national, et souhaité le retour à plus de sérénité et bien-être. Pour Saint-Brice, cela se traduisait par plus de sécurité, de salubrité et « par un vivre-ensemble harmonieux, avec une solidarité de tout instant comme pilier ».

Nous renouvelons nos souhaits pour 2020 avec force et conviction. Cette année sera déterminante, notamment pour l'ensemble des collectivités territoriales dont nous dépendons.

Au niveau communal d'abord avec la mise en place d'une nouvelle équipe municipale en mars dont le défi sera de déployer une nouvelle politique pour la ville, ambitieuse, audacieuse, avec la forte volonté de piloter autrement.

Au niveau de la communauté d'agglomérations ensuite, avec l'implémentation du Programme Local de l'Habitat Intercommunal voté à l'unanimité lors du dernier conseil qui est très structurant en termes de logement. Sans oublier d'autres sujets essentiels, comme ceux liés à l'assainissement devenu « compétence obligatoire » de Plaine Vallée ou ceux sur les problématiques de sécurité.

Au niveau départemental et régional enfin, avec les conséquences de l'abandon d'Europacity par l'État, la poursuite du projet de T4 à Roissy (qui à terme générera + 38 % de mouvements par jour) ou les impacts de la baisse des droits de mutations perçus au profit du Grand Paris. Il est de notre devoir d'être vigilants et moteurs dans l'intérêt de tous les Saint-Briciens. Bénéficier d'une partie du plan de 1 milliard d'euros lancé par la Région dans un cadre de développement durable (transports, emplois, terres agricoles...) et lutter contre les pollutions (air, sonores) est un impératif.

L'équipe Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice vous souhaite une très belle année 2020

**Cyril Delmas, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Michel Taillez, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice)**